

Coup d'oeil



Le Journal de la CMCAS de Limoges - supplément au N° 102 - mai/juin 2019

Assemblée générale le 21 juin 2019 à 14 h 30

Salle Marcel Paul de la Roche au Gô

**Rapport moral et financier document de
synthèse et de travail pour validation de la
clôture comptable de l'exercice
du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018**



Caisse Mutuelle Complémentaire et d'Action Sociale du Personnel des industries Electrique et Gazière

Suite à de nouvelles dispositions des services postaux, l'adresse postale de la CMCAS de LIMOGES doit être impérativement sous la forme ci-dessous, sous peine de redirection des plis mal adressés vers l'expéditeur. Merci d'avance.

**CMCAS Limoges
79 rue de la Croix Verte
87000 LIMOGES**

CMCAS LIMOGES

79, rue de la Croix Verte - 87000 Limoges
Tél.: 05 55 44 22 88 - Fax: 05 55 44 21 77

www.limoges.cmcas.com

 : commission jeunes agents 87

Jours et heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h - de 13 h à 16h30



Rapport d'activité 2018

Ce numéro spécial retrace les activités 2018 de notre CMCAS.

- Notre CMCAS a subi comme les autres l'accord de branche, le 5 avril, sur les moyens bénévoles, cet accord porte sur deux sujets :

- Les heures de détachements pour faire fonctionner nos activités sociales :

modification du temps alloué aux administrateurs 13 jours au lieu de 24 jours, un volume d'heure de détachements compartimenté par type de détachement (administrateurs, commissions et proximité) et nominatif en début d'année, ce qui complique le travail et la mise en place du PAR et du POUR.

Les locaux des CMCAS : avec de nouvelles règles pour les CMCAS hébergées par les entreprises (changement du taux d'écrêtement des loyers passage de 25 % à 35 % à la charge des activités sociales) et lors de déménagement même changement du taux d'écrêtement des loyers plus le rajout des charges liées à l'entretien des locaux et la volonté des employeurs de sortir les CMCAS des entreprises.

Lieu d'expression des bénéficiaires, les Assemblées Générales de SLVie permettent d'avoir un bilan de l'année écoulée, d'avoir un point de situation de la CMCAS et d'être force de proposition pour améliorer nos activités sociales de proximité. Lors de ces assemblées, vous pouvez exprimer des vœux, émettre des avis qui seront portés lors de l'Assemblée Générale de la CMCAS (qui se tiendra le 21 juin 2019) par l'intermédiaire de vos délégués.

L'actualité que traversent nos activités sociales nécessite plus que jamais votre participation : je vous invite donc fortement à intervenir lors de ces Assemblées Générales ainsi qu'à vous mobiliser afin que l'implication du plus grand nombre soit le gage de leur pérennité.

Aujourd'hui comme hier, il faut que l'on propose et construise des activités PAR et POUR les électriciens et gaziers afin de répondre au plus grand nombre dans les valeurs qui nous animent : Solidarité, Justice sociale et dignité.

Grâce aux bénévoles et aux professionnels des Activités Sociales, la CMCAS a pu vous proposer en 2018 ces différentes activités :

Janvier :

- ↳ Après-midi dansant et galette des rois.
- ↳ Week-end neige à Super-Besse.

Février :

- ↳ After Work proposé par la Commission Jeunes Agents.

Mars :

- ↳ After Work proposé par la Commission Jeunes Agents.
- ↳ Journée au salon de l'agriculture.

Avril :

- ↳ Ouverture de la pêche.
- ↳ Rencontre inter entreprise (Ce de Legrand, Sdis 87, I-Paper) Ball-Trap.
- ↳ Paintball proposé par la Commission Jeunes Agents.
- ↳ Sortie moto aux 24H du Mans.

Mai :

- ↳ Rencontre nationale Ball-Trap.

- ↳ Partenariat avec les Veyracomusies.

- ↳ Festival d'Energies .

Juin :

- ↳ Sortie moto entre Haute Loire et Ardèche.
- ↳ Journée Champêtre à l'étang des Prades.
- ↳ Sortie moto sur le plateau des Milles Vaches.
- ↳ Journée Randonnée en Creuse.
- ↳ Concours de pétanque.
- ↳ Sortie en canoé-kayak proposée par la Commission Jeunes Agents.

- ↳ Journée promenade en avion.

Juillet et Août :

- ↳ Journées plein air au Génétie.
- ↳ La CCAS propose des rencontres culturelles dans les centres jeunes et adultes de la région.

Septembre :

- ↳ Escapade gourmande en Piémont.
- ↳ Concours de pétanque.
- ↳ Week-end famille proposé par les CMCAS d'Auvergne et du Limousin.
- ↳ Journée promenade aérienne.

Octobre :

- ↳ Sortie à Angoulême.
- ↳ Sortie Karting proposée par la Commission Jeunes Agents.

Novembre :

- ↳ Soirée Bowling par la Commission Jeunes Agents.
- ↳ Sortie loisirs culturels et créatifs à Paris.
- ↳ Soirée théâtre à La Roche au Gô.
- ↳ Spectacle pacifiste.
- ↳ Projection du film La Sociale suivi d'un débat.

Décembre :

- ↳ Pour les 0/14 ans arbre de Noël au palais des expositions de la Bastide.

- ↳ Repas de Noël à la Roche au Gô.

Toute l'année des activités sportives et culturelles vous ont été proposées : Badminton, Futsal, Gym, Musculation, Pétanque, Plongée sous-marine, Qi Gong, Randonnée, Bibliothèque, Arts Créatifs, Peinture, Gastronomie, Œnologie, Informatique, Pêche et Ball Trap-Chasse.

Ce rapport d'activité retrace l'année 2018. Il se peut que des actualités ou activités réalisées n'apparaissent pas dans ce résumé. Je vous propose que l'on se donne rendez-vous lors des réunions de SLVie afin d'en parler.

Tous les bénéficiaires sont invités à participer aux réunions de SLVie (les dates et lieux sont précisés page 11) et à l'assemblée générale de la CMCAS le 21 juin 2019 à 14h30 à la Roche au Gô avec présence obligatoire des délégués (liste page 12).

Le code de détachement pour participer à ces réunions est SO.

Patrick STOOP

Président de la CMCAS de LIMOGES

IMPORTANT :

Fête du travail :

Vous êtes invités à participer à la manifestation du 1^{er} mai à l'occasion de la Fête des travailleurs :

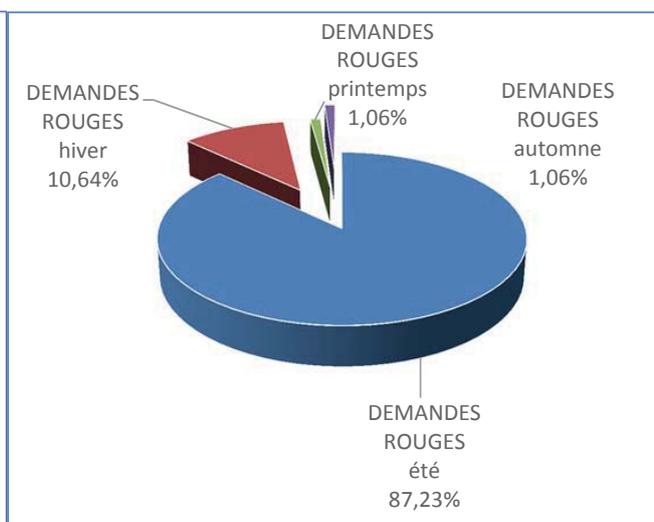
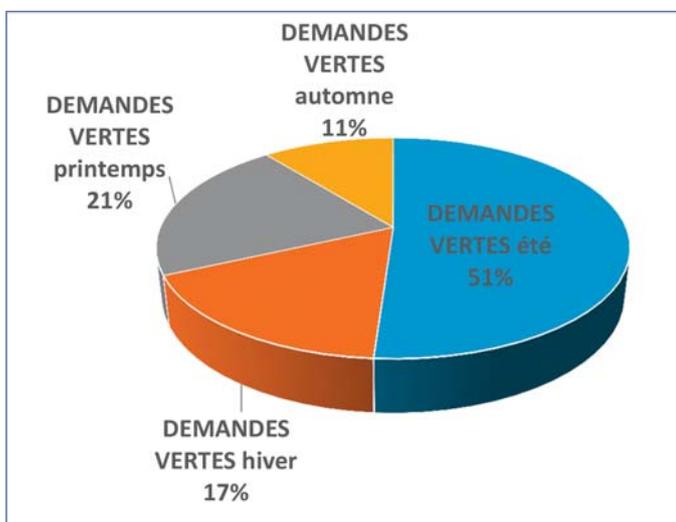
- Limoges : 10h30, Carrefour Tourny.
- St Junien : 10h30, rassemblement devant le Ciné Bourse.
- Bellac : 10h30, un repas festif et des concerts (Roger Brillantine, Roger Latchep, ...) vous seront proposés à l'issue de la manifestation.

Cette journée internationale des travailleurs est incontournable pour rappeler les aspirations et revendications du monde du travail à vivre dignement dans un monde où la guerre est exclue.

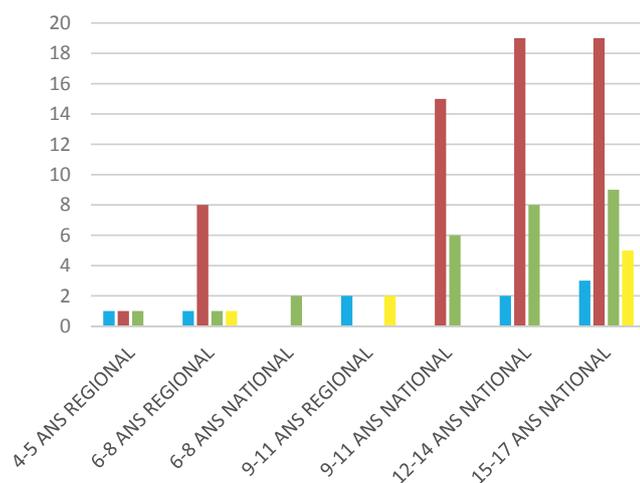
Séjours adultes

Affectation en fonction des coefficients sociaux par type de demandes

RESERVATIONS DIRECTES (VERTES)						RESERVATIONS A TOURS DE ROLE (ROUGES)					
Coef	Automne	Eté	Hiver	Printemps	Affectations	Coef	Automne	Eté	Hiver	Printemps	Affectations
0 - 7 500	3	3	3	7	16	0 - 7 500	0	9	1	0	10
7 501 - 10 000	1	10	3	3	17	7 501 - 10 000	0	9	1	0	10
10 001 - 15 000	11	45	7	14	77	10 001 - 15 000	0	58	5	1	64
15 001 - 20 000	14	58	14	21	107	15 001 - 20 000	1	51	5	1	58
20 001 - 30 000	9	53	21	25	108	20 001 - 30 000	1	27	4	0	32
30 001 - 40 000	0	11	8	6	25	30 001 - 40 000	0	7	4	0	11
40 001 - 50 000	0	0	0	0	0	40 001 - 50 000	0	0	0	0	0
50 001 - 60 000	0	1	0	0	1	50 001 - 60 000	0	0	0	0	0
> 60 001	0	0	0	0	0	> 60 001	0	0	0	0	0
Sans Coef	1	5	6	1	13	Sans Coef	0	3	0	0	3
TOTAL	39	186	62	77	364	TOTAL	2	164	20	2	188



Séjours Jeunes



Affectations des jeunes en 2018 /coefficients sociaux					
Coef	Automne	Eté	Hiver	Printemps	affectations
0 - 7500	0	0	1	0	1
7501 - 10 000	0	14	4	1	19
10 000 - 15 000	4	20	8	3	35
15 001 - 20 000	3	16	5	3	27
20 001 - 30 000	1	7	5	0	13
30 001 - 40 000	0	2	0	0	2
> 40 001	0	0	1	0	1
Sans Coef	1	3	3	1	8
Totaux	9	62	27	8	106

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport d'audit de l'Expert-Comptable sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la session du Comité, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la CMCAS LIMOGES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel comptable qui leur est applicable.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit internationales en vigueur dans le référentiel normatif français. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités de l'expert-comptable relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION DE LA CMCAS RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la CMCAS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la CMCAS ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DE L'EXPERT-COMPTABLE RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont établis conformément au référentiel comptable applicable. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit internationales en vigueur dans le référentiel normatif français, permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Notre mission d'audit des comptes annuels ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre CMCAS.

Description des responsabilités

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit internationales en vigueur dans le référentiel normatif français, l'Expert-Comptable exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction de la CMCAS, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la CMCAS de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la CMCAS à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image conforme au référentiel comptable applicable.

Fait à Villejust, le 9 avril 2019



Béatrice LAROCHE
Expert-Comptable Associée

ETAT DE RAPPROCHEMENT COMPTABILITE /BUDGET

AU : 31/12/18
CMCAS : CMCAS LIMOGES

RÉSULTAT COMPTABLE AU		31/12/18	-46 037,75
CHARGES NON BUDGÉTISÉES AYANT DIMINUE LE RÉSULTAT COMPTABLE			15 669,11
6751A	Valeur comptable des immobilisations incorporelles cédées		
6752A	Valeur comptable des immobilisations corporelles cédées		
6758A	Valeur comptable des immobilisations financières cédées		
68111A	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles		
68112A	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	15 669,11	
6812A	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir		
6816A	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations		
68174A	Dotations aux provisions pour dépréciation des créances		
68662A	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
68665A	Dotations aux provisions pour dépréciation des Valeurs Mobilières de Placement		
6871A	Dotations aux amortissements exceptionnels		
6876A	Dotations aux provisions exceptionnelles		
PRODUITS NON BUDGÉTISÉS AYANT AUGMENTÉ LE RÉSULTAT COMPTABLE			0,00
777A	Quote part de subvention d'investissement virée au compte de résultat	0,00	
78111A	Reprise sur amortissements des immobilisations incorporelles		
78112A	Reprise sur amortissements des immobilisations corporelles		
78161A	Reprise sur provisions pour dépréciations des immobilisations incorporelles		
78162A	Reprise sur provisions pour dépréciations des immobilisations corporelles		
78174A	Reprise sur provisions pour dépréciations des créances		
78662A	Reprise sur provisions pour dépréciations des immobilisations financières		
78665A	Reprise sur provisions pour dépréciations des Valeurs Mobilières de Placement		
7876A	Reprise sur provisions pour dépréciations exceptionnelles		
DÉPENSES BUDGÉTAIRES N'AYANT PAS DIMINUE LE RÉSULTAT COMPTABLE			-1 600,00
106821A	Fonds de trésorerie "PRÊTS D'HONNEUR"		
106822A	Fonds de trésorerie "COOPÉRATIVES"		
162A	Remboursement d'emprunt auprès d'Organisme Mutualiste (1)		
164A	Remboursement d'emprunt auprès d'Établissement de Crédit (1)		
20...	Acquisition d'immobilisations incorporelles (financées avec les fonds du 1%)		
21...	Acquisition d'immobilisations corporelles (financées avec les fonds du 1%)	1 600,00	
23...	Immobilisations corporelles en cours (financées avec les fonds du 1%)		
454321A	Remboursement d'avance pour investissements sociaux des C.M.C.A.S. (1)		
68174a	regul reflexion budgetaire 868 sur provision pour dépréciation		
RESSOURCES BUDGÉTAIRES N'AYANT PAS AUGMENTÉ LE RÉSULTAT COMPTABLE			79 595,97
rubrique b112	Reprise automatique du reliquat budgétaire de l'exercice précédent	78 312,91	
rubrique b111	Reprise automatique des ressources non affectées de l'exercice précédent	1 283,06	
106828 A	Réserves diverses (2)		
131A	Enregistrement d'une subvention d'investissement		
16..A	Enregistrement d'un nouvel emprunt		
23..A	Transfert d'immobilisations en cours		
TOTAL			47 627,33
RELIQUAT BUDGÉTAIRE			47 002,58
RESSOURCES EN ATTENTE D'AFFECTATION (3)			624,75
TOTAL			47 627,33
ECART			0,00

- (1) Seulement pour l'annuité de remboursement de l'emprunt inscrite au débit des comptes 16..., 454 321 "ACTIVITÉS SOCIALES"
 (2) Seulement pour les mouvements créditeurs concernant la diminution de l'enveloppe "PRÊTS D'HONNEUR" constituée sur l'exercice précédent
 (3) Solde de la rubrique budgétaire 900. Ces ressources sont à budgétiser sur l'exercice E+1

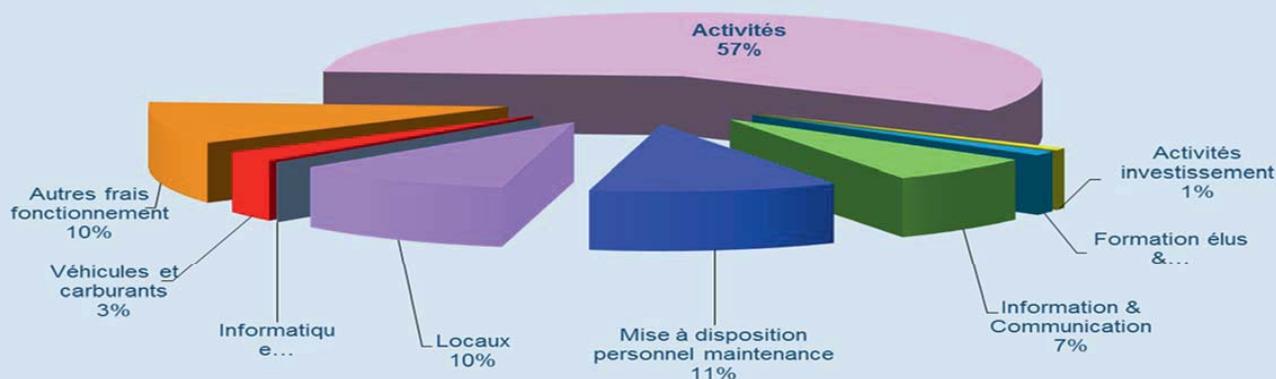
LIMOGES

DEPENSES ACTIVITES 01/01/2018 AU 31/12/2018			Résultat N-1
Jeunesse	15 772 €	10,60%	15 446 €
Solidarité	10 781 €	7,25%	10 629 €
Plein Air Activités culturelles et de loisirs	19 367 €	13,02%	17 089 €
Fêtes Traditionnelles	656 €	0,44%	-110 €
Sports Fonctionnement	1 125 €	0,76%	2 914 €
Sports Investissement	1 600 €	1,08%	0 €
Centre de loisirs : Le Génétie, Etang de Prades, Roche au Go, Vassivière Auphelle	21 821 €	14,67%	23 545 €
Fonds Actions sanitaires et Sociales	77 640 €	52,19%	117 119 €
TOTAL	148 762 €		186 632 €
Répartition dépenses décentralisées			Résultat N-1
Activités	147 162 €	57,60%	186 632 €
Activités investissement	1 600 €	0,63%	0 €
Formation élus & encadrants	2 848 €	1,11%	1 000 €
Information & Communication	16 874 €	6,60%	11 815 €
Mise à disposition personnel maintenance	28 477 €	11,15%	0 €
Locaux	25 119 €	9,83%	25 055 €
Informatique	89 €	0,03%	230 €
Véhicules et carburants	6 774 €	2,65%	9 015 €
Autres frais fonctionnement	26 547 €	10,39%	23 162 €
TOTAL	255 490 €		256 910 €
Ressources du 01/01/2018 au 31/12/2018			Résultat N-1
Contribution des IEG aux Activités Sociales 2018	128 853 €		133 859 €
Contribution CCAS charges administratives PRO	16 118 €		15 669 €
Fonds Actions Sanitaire et Sociale	77 640 €		117 119 €
Autres ressources 2018	911 €		22 855 €
Autres ressources : excédent 2017	79 596 €		47 004 €
TOTAL	303 117 €		336 506 €
Résultat d'exercice au 31/12/2018	47 627 €	} 47 627,33 €	79 596 €
Provision (-) ou Reprise sur Provision (+)	0 €		0 €
Ressources utilisables (sans réserve de sécurité)	47 627,33 €		72 903 €
Réserve de sécurité	0 €		6 693 €

Activités Sociales Décentralisées

Exercice 01/01/18 au 31/12/2018

Répartition des dépenses décentralisées



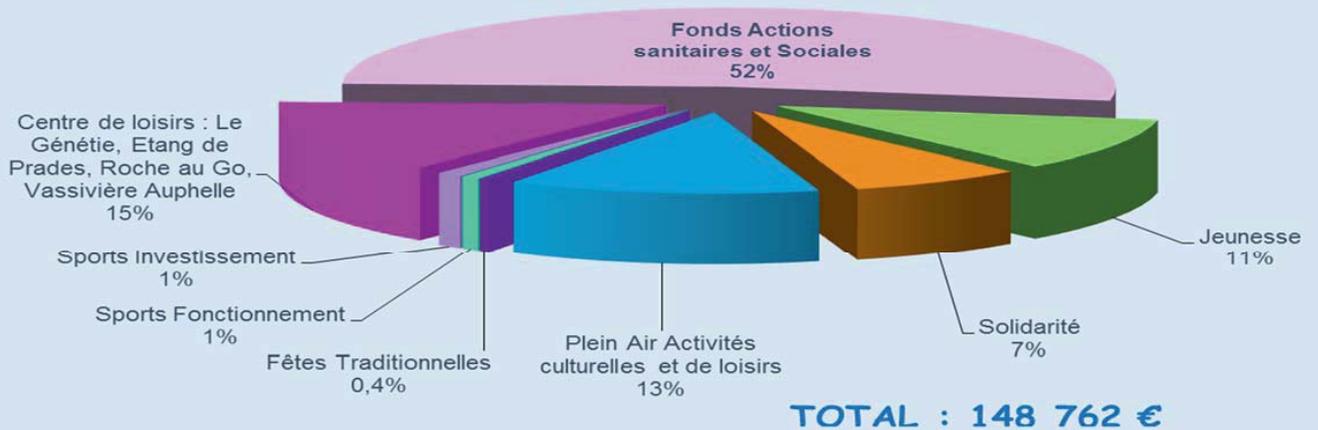
Fond Actions Sanitaires et Sociales s'élèvent à 77 640 €

ACTION SANITAIRE, SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les aides aux familles, aux séniors et aux personnes en situation de handicap apportées par la CMCAS, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018, sont représentées de la manière suivante :

ALISE V2 - 2018		
Nature	Nombre de bénéficiaires	Montant FASS en €
Famille		36 397 €
Aide à l'Autonomie des Jeunes (Forfait mensuel et annuel)	21	14 606 €
Cotisation Vie Etudiante et de Campus	4	360 €
Aide à la Qualité de Vie	2	542 €
Aide Soutien Scolaire	5	470 €
Indemnité de Moyens d'Existence	4	20 418 €
Séniors		26 838 €
Plan d'Actions personnalisé	40	21 137 €
Evaluations Plan d'actions Personnalisé - Nbre différent des PAP décalage suite réception factures	22	2 552 €
Aide au Retour à Domicile après une Hospitalisation	3	343 €
Téléassistance (- 79 ans et + 79 ans)	17	2 806 €
Handicap		12 077 €
Aide à la Vie Domestique (Actifs et Pensionnés)	4	6 564 €
Aide à l'Aménagement au Logement	1	5 000 €
Téléassistance handicap	3	514 €

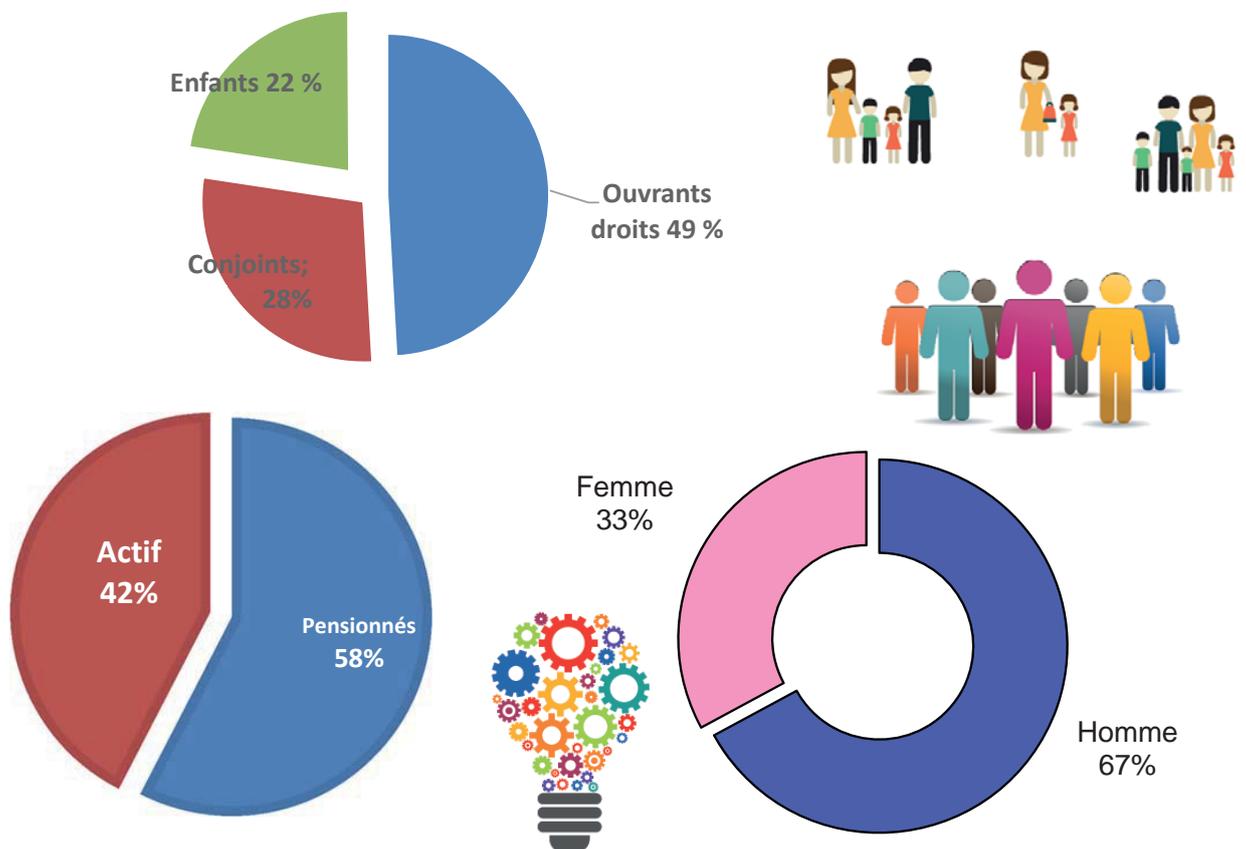
Détail des dépenses d'Activités



Répartition par composition familiale des OD de la CMCAS LIMOGES

	2018		2017		Diff 2017/2018
	Effectif	%	Effectif	%	
Seul	536	32%	545	32%	-2%
Couple sans enfant	691	41%	719	42%	-4%
Couple avec enfants	395	23%	368	22%	7%
Monoparentale	70	4%	63	4%	11%
TOTAL	1 692	100%	1 695	100%	0%

Connaissance des bénéficiaires de la CMCAS de Limoges



Coup d'

Reunions SLVie 2019



20 Mai 2019
de 8h15 à 9h15*
Atelier d'Ambazac
Grange ZI
87240 Ambazac

16 Mai 2019
de 8h à 9h*
Agence de Bellac
Rue des Vieux Blats
87300 Bellac

14 juin 2019
de 16h à 17h*
Bessines
Salle des associations
87250 Bessines

22 mai 2019
de 15h30 à 16h30*
Usine du Mazet
Le Mazet
87470 Peyrat
le Château

21 mai 2019
de 9h à 10h*
UP Centre
Ester Technopole
10, allée de Faugeras
87000 Limoges

11 juin 2019
de 8h à 9h*
Agence de St-Junien
Avenue du Général de
Gaulle
87200 St-Junien

13 mai 2019
de 8h à 9h*
TST
19, Barthélémy
Thimonier
87000 Limoges

La Section Locale de Vie propose aux actifs et aux inactifs, différentes dates de réunion afin d'échanger sur les sujets que vous souhaitez aborder, concernant les activités sociales qui se sont déroulées en 2018 et de faire des propositions d'activités pour rassembler le plus grand nombre de bénéficiaires.

4 juin 2019
de 8h à 9h*
Agence de St-Yrieix
1, Avenue de Limoges
87500 St-Yrieix

28 mai 2019
de 16h à 17h*
RTE Casseaux
Site des Casseaux
87000 Limoges

Ces réunions doivent nous aider à préparer l'assemblée générale de la CMCAS
le 21 juin 2019 à 14h30.

18 juin 2019
de 8h à 9h & 16h à 17h*
Le Centre Enedis
Salle Aurence
19bis av de la révolution
87000 Limoges

6 juin 2019
de 15h à 16h*
Plateau du Roussillon
53, rue du Roussillon
87000 Limoges

14 mai 2019
de 8h à 9h*
Exploitation Gaz
2, rue Théophile
Gramme
87000 Limoges

4 juin 2019
de 16h à 17h*
Exploitation Elec
Site d'exploitation Elect
Les Vergnes
87000 Limoges

5 juin 2019
de 8h à 9h*
Agence Châteauneuf
43 rue Cruveilhier
87130
Châteauneuf-la-Forêt

[*Pour tous les sites, des demandes de détachements collectifs ont été fait auprès de toutes les directions au code SO]

**Liste des délégués à l'Assemblée Générale de la CMCAS
le 21 juin 2019 à 14h30 à la Roche au Gô
Délégués titulaires**

**Présence indispensable
Cette liste tient lieu de convocation**

Délégués titulaires :

*BOUTOT Yves, CGT
CHAZELAS Henri, CGT
DUHAMEL Cédric, CGT
FARGE Pascal, CFDT
GRADOWSKI Christophe, CGT
GROSSET Nathalie, CFDT
HETIER – BOURNAZEAUD Sandrine, CFDT
JOUBERT Stéphane , CGT
LAMPRE Bruno, CGT
LAURENT Jean-Pierre, CGT
LAURENT Murielle, CGT
LAVERGNE William, CGT
LEPRIEUR Michel, CGT
LOISEAU Johana, CFDT
MARTIN Michel, CGT
MATHE Boris, CGT
MAZIERES Jean-François, CGT
MOREAU Christian, CGT
MORLIERE Daniel, CGT
NONY ERIC, CFDT
PEIGNER Bernard, CGT
PINEDA Emmanuel, CGT
PRINCE Camille, CGT
SOUVRAY Samy, CGT
STREBLER Guillaume, CGT
TRICAUD Jean-Paul, CGT
VARAILLON Patrick, CGT
VAYNE Véronique, CFDT*

Délégués suppléants :

*AUSTRUY Jean-Luc, CGT
BOSCHAGE Bernard, CGT
BOUCHAREYCHAS Philippe, CGT
BRESSON Dominique, CGT
BUISSON Jocelyne, CFDT
BUXERAUD Jean-Pierre, CGT
CALVET Charles, CFDT
CHARBONNEL Pascal, CGT
CHARTIER Jean-Marie, CGT
DEVIERS Alexandre, CGT
DLUBAK Alban, CGT
FAUCHER Jacques, CGT
FAYE Thierry, CFDT
GAUDEMER Didier, CFDT
GUEHO Ronan, CGT
LACAN Jean-Claude, CGT
LEGIER-DESGRANGES Beatrice, CFDT
MAQUARIE Brigitte, CFDT
MARCHIVES Georges, CGT
MAZIERE Gabin, CGT
MENANTEAUD Patrick, CGT
MOUNIER Maurice, CGT
PENICHOUX Sylvain, CGT
POIRIER Stéphane, CGT
PUCHE Alexandre, CGT
QUENEL Henri, CGT
RESTOUEIX Michel, CGT
SAUVANT Franck, CGT
SELLES Lionel, CGT
SEYNAEVE Agnès, CFDT
VALADAS Bernard, CGT
VILLEMAZET Raymond, CGT*

**En cas d'impossibilité, nous vous demandons de bien vouloir en avvertir
la CMCAS 05 55 44 22 84 ou sur bruno.lampre@asmeg.org**

Pour les actifs, une demande de détachement a été faite auprès de chaque unité en code SO, pour l'après-midi.